



COMMUNE  
DE  
DOULAINCOURT-SAUCOURT

## AUTORISATION SERVITUDE DE PASSAGE ET DE TREFONDS

Je soussigné, Monsieur Frédéric FABRE, Maire de la commune de Doulaincourt-Saucourt, accorde une servitude de passage et de tréfonds sur une partie du chemin d'exploitation de la Grande Friche à la société GDSOL 98. Ceci afin de permettre à la société GDSOL 98 de réaliser toutes les opérations nécessaires à la mise en place de la centrale photovoltaïque au sol (raccordement électrique, accessibilité, etc).

A Doulaincourt-Saucourt, le 20 janvier 2022

Le Maire,  
Frédéric FABRE